

Boîte à outils du développement des associations parisiennes : vos structures d'accompagnement :

A destination de toutes les associations :

Les structures municipales :

Le réseau des Maison des associations à Paris : des Maisons pour accueillir, informer associations et habitants.

Le Carrefour des associations parisiennes (CAP) : centre de conseils et de documentation, lieu de formations aux pratiques associatives, espace de rencontre (cycles de conférences, agoras, expositions, concerts...).

La Maison des initiatives étudiantes (MIE) : accompagne les étudiants parisiens dans toutes les étapes de leurs projets, qu'ils soient professionnels, associatifs ou encore entrepreneuriaux, ainsi que dans leur vie étudiante.

D'autres structures...

ADDEL : organisme de formation accompagnant et formant au quotidien les dirigeants d'associations.

AGECA : favorise les nouvelles initiatives, informe et accompagne gratuitement les associations en création ou déjà actives afin qu'elles gèrent au mieux leurs projets.

Dispositif local d'accompagnement (DLA) : permet aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale) de bénéficier d'accompagnements dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public présent sur tout le territoire.

A destination des associations culturelles :

Arcadi Ile-de-France : Vous êtes un professionnel du spectacle vivant ou des arts numériques et vous développez des projets en Île-de-France ? Arcadi vous propose des aides pour vous accompagner, répondre à vos besoins et contribuer à votre développement. Pour ce faire, l'accompagnement est au cœur de son action.

Centre de documentation de la musique contemporaine (CDMC) : Outre un espace de consultation ouvert au public, le CDMC propose de multiples ressources numériques sur son site internet, son catalogue en ligne et le portail de la musique contemporaine. Relai de l'actualité musicale via son agenda en ligne, il organise aussi des rencontres avec les acteurs de la création musicale.

CIPAC : fédération des professionnels de l'art contemporain réunissant les professionnels des arts visuels engagés dans la production, la diffusion, la médiation et l'enseignement de l'art contemporain.

Centre national de la danse (CND) : retrouvez les formations, colloques, publications, ressources de la médiathèque...

Centre national des Arts du cirque, de la rue et du théâtre (ARCENA) : centre de ressource proposant notamment un partage des connaissances via une plateforme numérique et un accompagnement des professionnels par l'apport de conseils et de formations.

Hors les murs : centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque proposant notamment des formations, journées d'information et temps de sensibilisation.

IRMA : centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles proposant des formations.

Maison des artistes : le site des professionnels des arts visuels et plastiques proposant un accompagnement spécialisé, du conseil, de l'information...

Pour les associations de solidarité :

Agence des micro-projets (AMP) : propose une expertise en matière d'accompagnement et de montage de projet (entretiens de conseil gratuits, formations collectives sur la conception, le montage et le financement de microprojets de solidarité), des financements avec le dispositif des Dotations des Solidarités Nord-Sud, un centre de ressources.

Auberge de la solidarité : réseau social professionnel autour de la solidarité internationale et du développement durable dédié à la mise en commun d'informations, d'outils et à la création de partenariats.

La Case : centre de documentation, d'animation et de formation sur la solidarité internationale et le développement durable.

Club « Dynamiques africaines » du GRGR : lieu d'échanges et de partages d'expériences dédié aux porteurs de projets issus de la diaspora africaine ayant un projet professionnel en France ou en lien avec l'Afrique Subsaharienne.

Coordination sud : Elle est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Elle développe des services de veille, de diffusion d'information, de conseil et de formation et propose un moteur de recherche de financements institutionnels et privés.

Forum des Organisations de solidarité internationale issue des migrations (FORIM) : plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), engagés dans des actions d'intégration ici et dans des actions de développement dans les pays d'origine. Le FORIM représente environ 700 associations intervenant en Afrique Subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud Est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien.

Minga : formation, accueil, accompagnement et soutien aux projets qui participent à une société équitable.

Ritimo : réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale, l'humanitaire et le développement durable. De nombreux lieux en France accueillent le public, proposent des animations, des formations et participent à des campagnes citoyennes d'interpellation.

Via le Monde : centre ressource départemental dédié à la citoyenneté internationale, à la mondialisation, au développement.

Ressources municipales : outils et appels à projets

[La boîte à outil des associations et des porteurs de projets sur paris.fr](#) : consultez la rubrique « Besoin d'un financement ? ».

[La rubrique Appels à projets sur paris.fr](#) : découvrez les appels à projets de la Ville de Paris destinés aux Parisiens porteurs de projets : professionnels, associations, chercheurs, etc.

[Ressources du Carrefour des associations parisiennes \(CAP\)](#) : consultez la rubrique « Appels à projets ».

Consulter des appels à projets :

[Admical](#) : retrouvez une sélection d'appels à projets.

[Association mode d'emploi](#) : découvrez des appels à projets du secteur associatif.

[Centre français des fonds et fondations](#) : retrouvez une sélection d'appels à projets.

[Centre français des fonds et fondations](#) : retrouvez un annuaire général des fondations et fonds de dotation créés en France.

[Proj'aide](#) : une sélection d'appels à projets afin d'aider les associations dans leurs recherches de financements.

Faire appel au financement participatif : crowdfunding & selffunding

Crowdfunding & annuaires de plateformes de financement participatif :

[1001 startup](#)

[Alloprod](#)

[Annuaire du crowdfunding](#)

[Financement Participatif France \(FPF\)](#)

Selffunding : vendez et achetez pour financer des projets :

[Zegoodmarket](#) : le vide-grenier connecté pas comme les autres.

Bénévolat :

Vos ressources municipales :

[La plateforme numérique jemengage.paris](#) : la Mairie de Paris vous permet de proposer des missions bénévoles pérennes ou ponctuelles.

D'autres ressources...

Benenova : développe des actions de bénévolat concrètes, courtes, ponctuelles et collectives. Sans minimum d'engagement et selon leurs disponibilités, les bénévoles peuvent agir sur le terrain pour le mieux-vivre ensemble, auprès d'acteurs de la solidarité locale.

BenevoLab : offre l'opportunité à celles et ceux qui le souhaitent, de mettre bénévolement leurs compétences au service d'IMF et d'ONG internationales dédiées à des projets à fort impact social et économique.

ECTI : association de 2000 bénévoles retraités qui interviennent pour conseiller et accompagner.

France Bénévolat Paris : développement du bénévolat associatif.

Passerelles et Compétences : met en relation des associations de solidarité et des professionnels, dans le cadre de missions ponctuelles bénévoles.

Tous bénévoles : vous accompagne dans la découverte du bénévolat et dans la recherche d'une mission bénévole.

Recherches de locaux :

La boîte à outil des associations et des porteurs de projets sur paris.fr : consultez la rubrique « Besoin de locaux et de matériel ? ». Plusieurs dispositifs vous sont proposés, selon vos besoins.

Les lieux d'accompagnement, de résidence et de répétition aux métiers d'art soutenus par la Ville de Paris : ils permettent aux jeunes artistes d'être accompagnés et de s'intégrer à un réseau de professionnels.

Les ateliers d'artistes plasticiens : La construction des ateliers d'artiste plasticiens est subventionnée par la Ville de Paris afin de favoriser la création artistique. Ils sont destinés exclusivement à soutenir des artistes professionnels en activité.

Les lieux de diffusion artistique : découvrez les salles et lieux d'expositions à Paris.

L'annuaire des MPAA : lieux de diffusion et de répétition accessibles aux amateurs.

Locaux accessibles aux associations dans le 16e arrondissement :

-La Maison de la Vie Associative et Citoyenne 16^e :

Vous êtes une association domiciliée ou exerçant une activité dans le 16e arrondissement ? Vous pouvez vous inscrire à la MDA 16 et accéder gratuitement aux salles de réunion et bureaux de travail mis à disposition par l'établissement. Maison des associations du 16^e, 14, avenue René Boylesve - 75016 Paris – **Tel** : 01 53 92 29 30 # **Courriel** : maison.asso.16@paris.fr #

Consulter la page  [facebook MDA 16](#)

-La location de salles municipales dans le 16e :

Si vous souhaitez ponctuellement, occuper une salle de la Mairie du 16e, vous devez envoyer un courrier à l'attention de Madame Danièle Giazzi, Maire du 16e arrondissement, dans lequel vous rappelez l'objet de votre association, et expliquez vos besoins. Une copie de cette lettre est également à adresser à Madame Isabelle Sarda, chargée de mission

auprès d'Hanna Sebbah, Adjointe au Maire, chargée des associations. Mairie du 16e arrondissement, 71 avenue Henri Martin, 75016 Paris.

Les équipements sportifs du 16e : réserver un créneau ponctuel pour un événement

Toute l'année vous pouvez demander, via votre compte SIMPA, un créneau sportif ponctuel (stage ou manifestation). Pour ce type de demande il faut respecter un préavis de 45 jours avant la date prévue.

-Locaux situés dans les établissements scolaires pour organiser des conférences :

Les locaux scolaires situés à Paris peuvent être utilisés en dehors du temps scolaire par des associations dans le cadre d'une convention d'occupation signée après autorisation de la Mairie de Paris et de l'établissement scolaire concerné. L'activité de l'association doit avoir un caractère culturel, sportif, social ou socio-culturel.

Toute demande de mise à disposition de locaux scolaires doit être adressée à : Monsieur Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à l'éducation, à la Petite enfance et aux familles.
9, Place de l'Hôtel de Ville, 75196 Paris RP.

Espaces de coworking :

ABC Salles : location de salles de réunion à Paris.

Bird Office : location de salles à Paris.

Bureaux à partager : location de bureaux, salles de réunion et coworking.

Bureau-paris : location de bureaux et espaces de coworking à Paris.

NB : Les groupes de mots soulignés sont des liens internet. En cliquant à gauche sur la souris tout en maintenant la touche CTRL enfoncée vous accéderez à un site d'information précis.